



Vente d'un actif à un associé

Par **zj54011**, le **22/09/2011** à **15:39**

Bonjour,

Notre société est composée de plusieurs associés suivant la répartition suivante:

Associé A: 35%

Associé B: 20%

Associé C: 20%

Associé D: 15%

Associé E: 10%

En raison d'une divergence d'opinion sur l'avenir de la société, nous souhaiterions une séparation de l'équipe. L'associé A monterait une nouvelle structure dont il serait gérant, les associés B, C et D continueraient sur la structure existante, l'associé E ayant manifesté son souhait de céder ses parts.

Sachant que 90% des associés sont d'accord (l'associé E détenant 10% votant contre pour "embeter" les autres, comment faire pour que l'associé A puisse effectuer le rachat d'un actif de la société, afin que chacune des deux structures puisse avoir l'avenir qu'elle souhaite ? Comment faire pour que la vente ne puisse être caduque, compte tenu du fait que l'associé reprenneur a un intérêt dans les deux sociétés? Si celui ci fait savoir son désir de céder ses parts, cela peut-il faciliter la situation?

Merci d'avance,